

Rapport d'Orientation Budgétaire

Année 2025

Conseil Municipal du 25 février 2025

L'environnement de la collectivité

Source: Banque de France	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prev)
Inflation	1,1 %	0,5%	2,1 %	6 %	5,7 %	2,4 %	1,6 %
Tx croissance PIB	1,5%	- 7,9%	6,8 %	2,6 %	1,1%	1,1 %	0,9 %

L'environnement économique de la collectivité:

Le facteur central est l'incertitude, en raison de l'instabilité politique nationale chronique.

Si l'inflation devrait poursuivre sa décrue, le marché du travail entrera vraisemblablement en net ralentissement en 2025, entraînant une augmentation du taux de chômage.

Les politiques tarifaires internationales (droits de douanes) pourraient avoir un effet marqué sur la balance des échanges.

- Revalorisation des bases de fiscalité locale à hauteur de +1,71% (+3,8% en 2024),

A noter sur les flux financiers avec l'extérieur:

Arche Agglomération:

- En recettes, la contribution de Solidarité Communautaire (env 17 000 €).
- refacturation quote-part des travaux du Centre Ancien

Le Département:

- Investissement gymnase J. Baker: 4^{ème} et dernière tranche à payer (117 649 €). Le Département participe au fonctionnement pour les créneaux collégiens (12,50 € / heure),
- Fond Départemental de péréquation de la TP, désormais en dotation annuelle (26 500 €),
- Fond Départemental de péréquation de la taxe additionnelle mutations, désormais aussi en dotation annuelle (45 215 €),
- Pour rappel, toujours dotation forfaitaire voirie annuelle (17 047 €)
- Alerte sur la progression de la contribution au SDIS (2022=82K€, 2025=105K€).

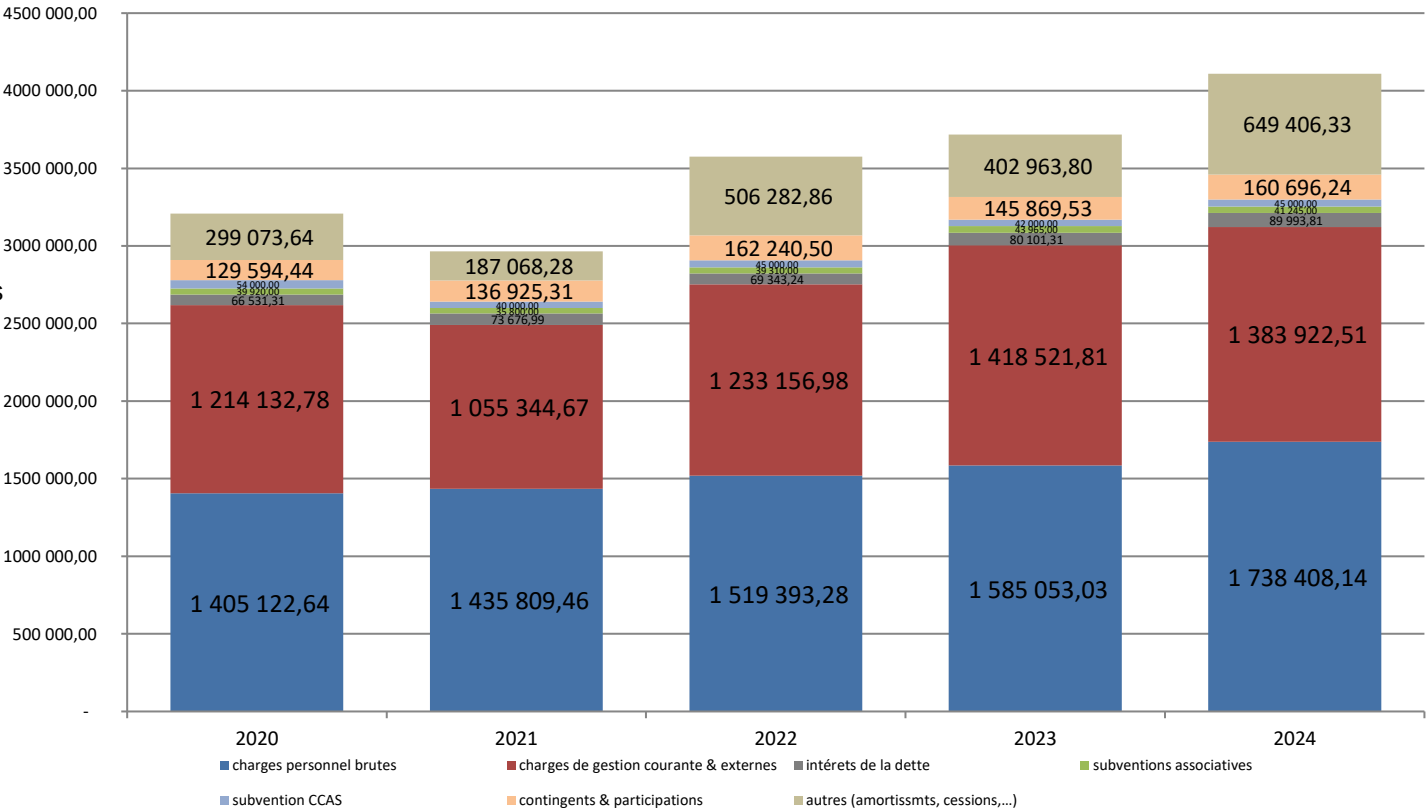
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses progressent

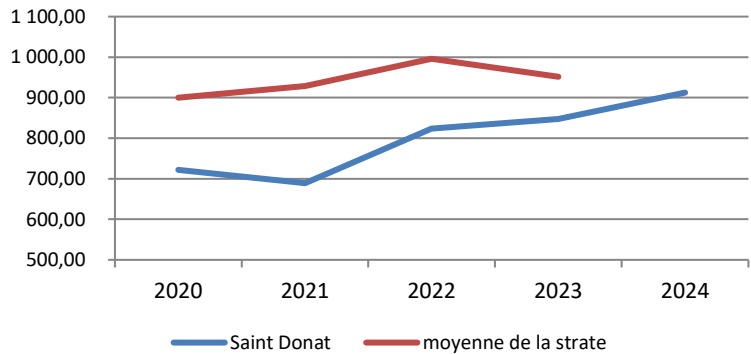
Depuis 2021 les dépenses de fonctionnement progressent à un rythme assez linéaire. Les charges de gestion courante commencent à être contenues, mais les charges de personnels présentent une inertie dans la tendance.

Saint-Donat s'est rapproché de la moyenne par habitant.

Alors que jusqu'en 2023 il y avait encore un écart d'environ 100€ par habitant.



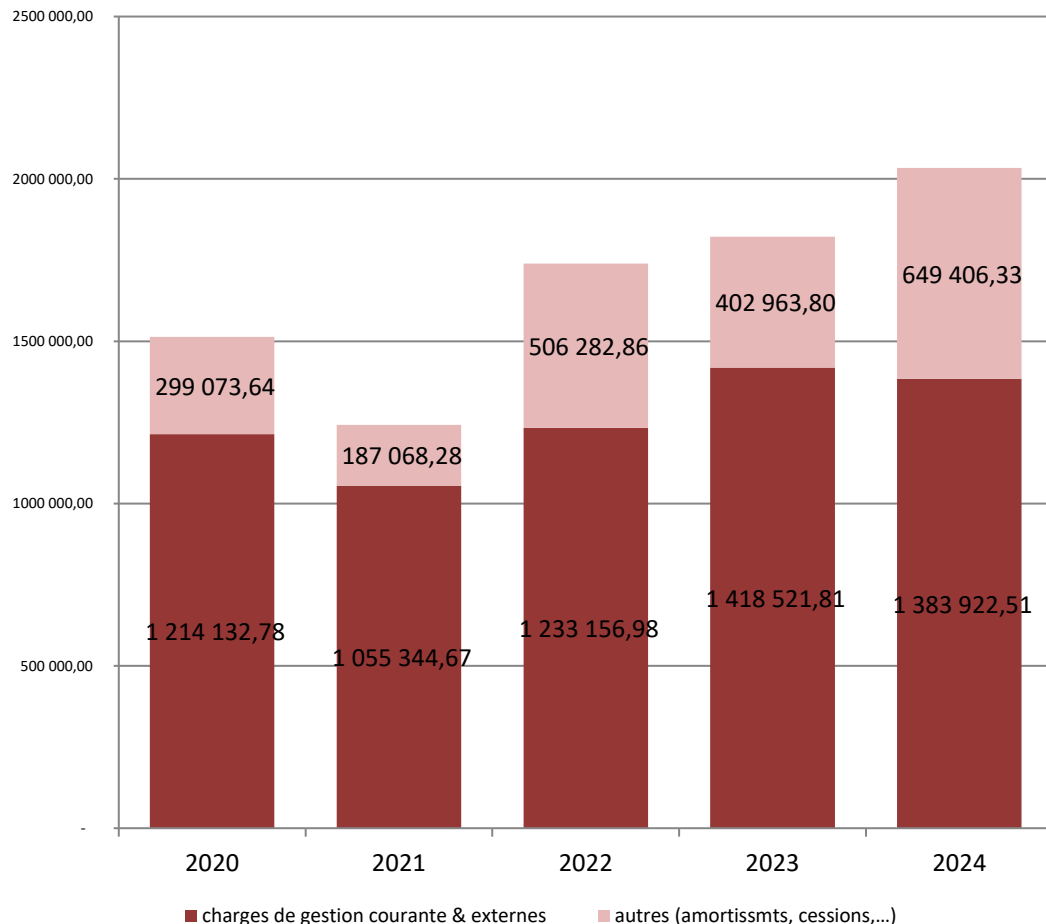
Dépenses de fonctionnement / habitant



	2019	2020	2021	2022	2023	2024
charges totales	3 344 914,48	3 092 924,55	2 964 624,71	3 574 726,86	3 718 474,48	3 947 706,97
charges personnel brutes	1 325 696,07	1 405 122,64	1 435 809,46	1 519 393,28	1 585 053,03	1 738 408,14
charges de gestion courante & externes	1 198 541,18	1 214 132,78	1 055 344,67	1 233 156,98	1 418 521,81	1 383 653,69
intérêts de la dette	68 429,57	66 531,31	73 676,99	69 343,24	80 101,31	75 776,49
contingents & participations	196 164,64	129 594,44	136 925,31	162 240,50	145 869,53	160 696,24
subventions associatives	39 020,00	39 920,00	35 800,00	39 310,00	43 965,00	41 245,00
subvention CCAS	56 000,00	54 000,00	40 000,00	45 000,00	42 000,00	45 000,00
autres (amortissements, cessions,...)	657 227,66	299 073,64	187 068,28	506 282,86	402 963,80	649 406,33

Les dépenses de gestion courantes

Les dépenses de gestion courante (hors personnel)



Ces 12 premiers postes de dépenses représentent 61% des dépenses courantes (chap 011 + chap 65).

Ces postes totalisent 895 000 € environ.

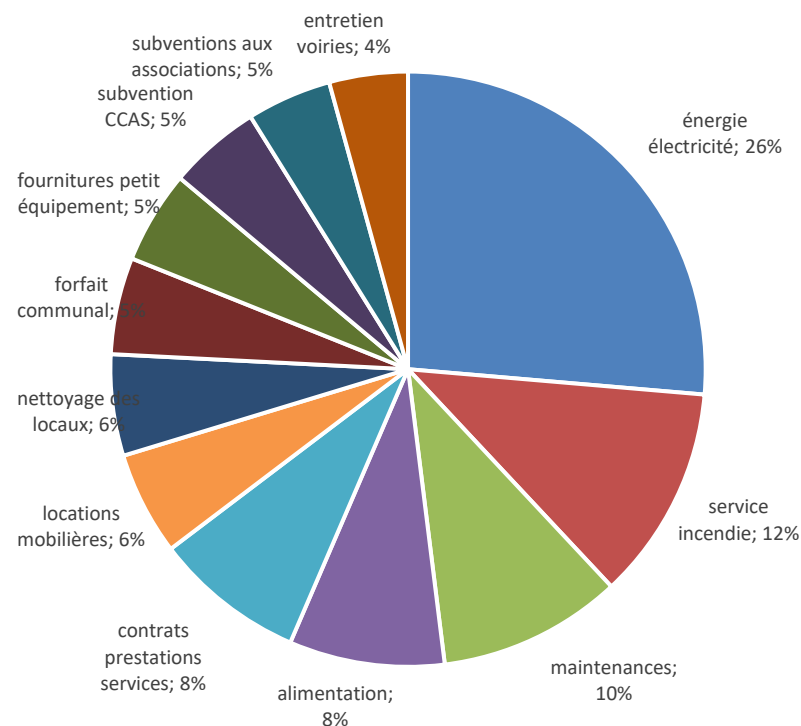
Après une période de nette augmentation, les charges de gestion courante se stabilisent.

Grâce notamment à :

- certains contrats de prestation qui ont été revus (entretien install chauffages, ménages bâtiments,...),
- les coûts des fluides ont baissés.

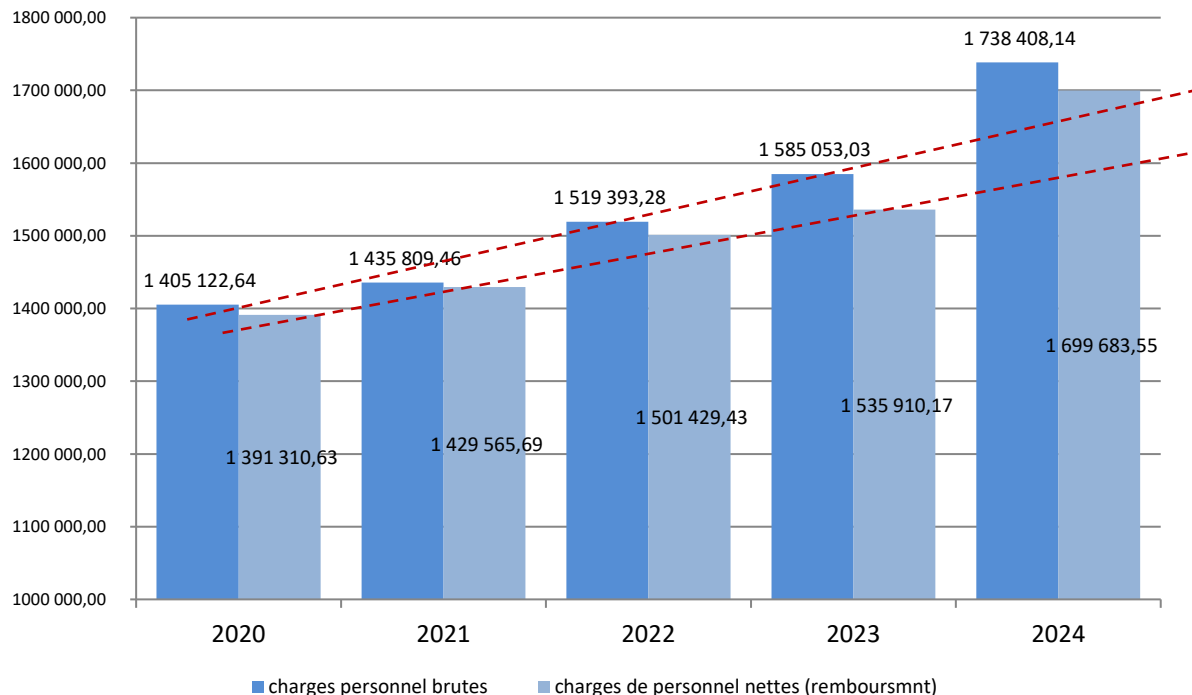
A surveiller, même si nombre de dépenses sont contraintes (normes, tarifs).

Les 12 premiers postes de dépenses de fonctionnement



Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel



Important: distinguer la dépense brute de la dépense nette (remboursements pour absences).

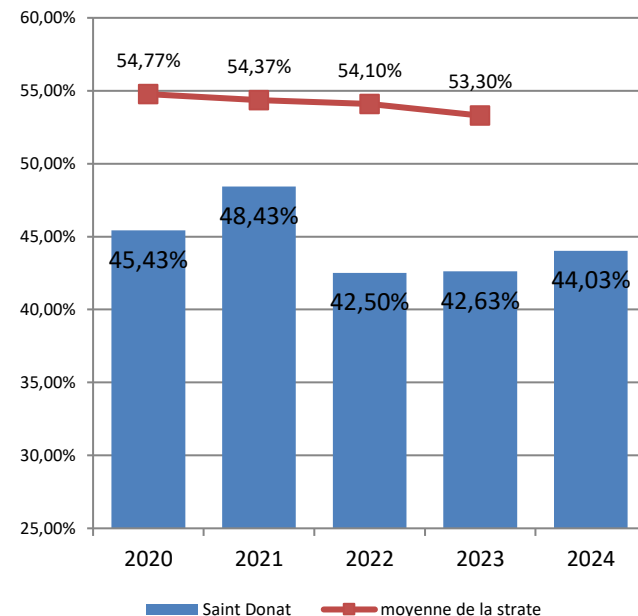
On note une année 2024 au dessus de la tendance de ces dernières années, marquée par:

- les hausses du SMIC + point d'indice + Prime pouvoir d'achat (+7%)
- 1 recrutement esp verts (mais qui ne pèse que 40K€),

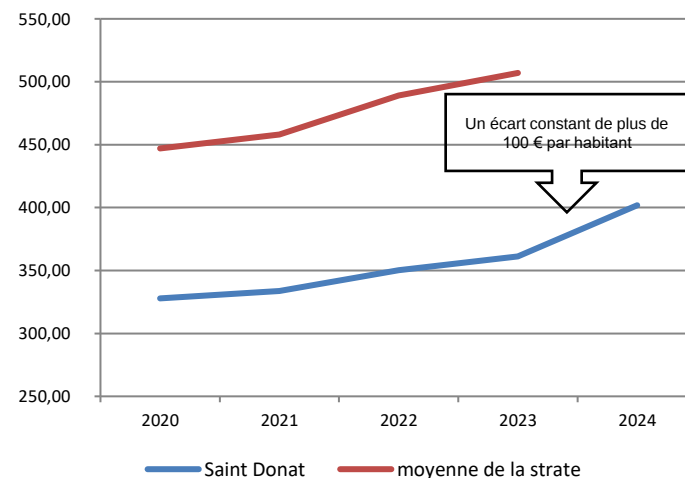
En 2025 il faut s'attendre à une moindre progression, notamment en raison de changements de personnels (urbanisme, médiathèque).

La commune continue de se situer nettement en dessous des moyennes comparables (plus de 100€ d'écart par habitant),
Pour une population 2023 de 4 388 habitants, cela représente plus de 400 000 € en dessous des communes comparables.

Dépenses de personnel / Dépenses totales de fonctionnement



Dépenses de personnel / habitant



Les recettes de fonctionnement

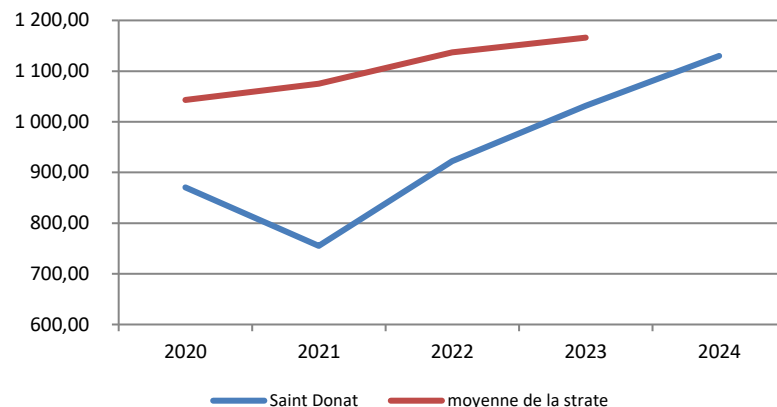
La tendance au rattrapage se confirme

Sur la durée, depuis 2021, hors opérations comptables d'ordre (amortissements, etc), les recettes progressent de manière régulière.

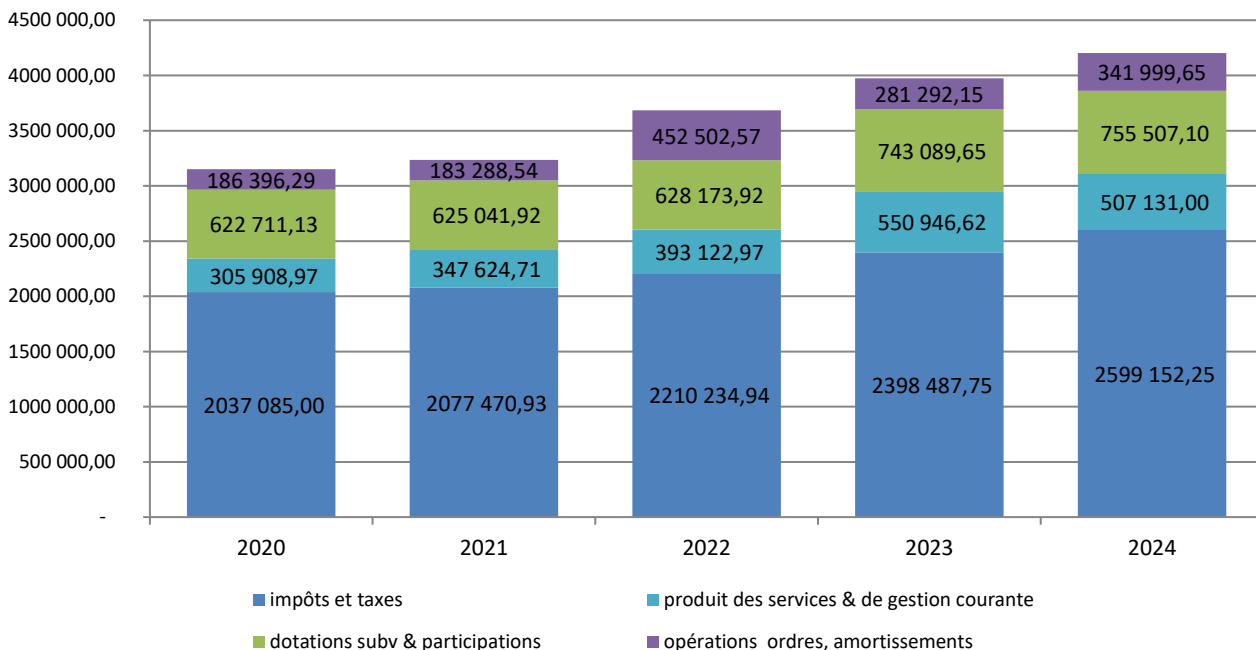
En 2024 attention au tassement des produits des services et du domaine.

A ce rythme, il faut coupler une politique de maîtrise stricte des dépenses, pour retrouver un meilleur autofinancement sur le moyen terme.

Recettes de fonctionnement / habitant



Les recettes de fonctionnement



Saint-Donat rattrape son retard depuis 2021, l'écart avec les communes comparables n'est plus que de 130€ par habitant environ en 2023.

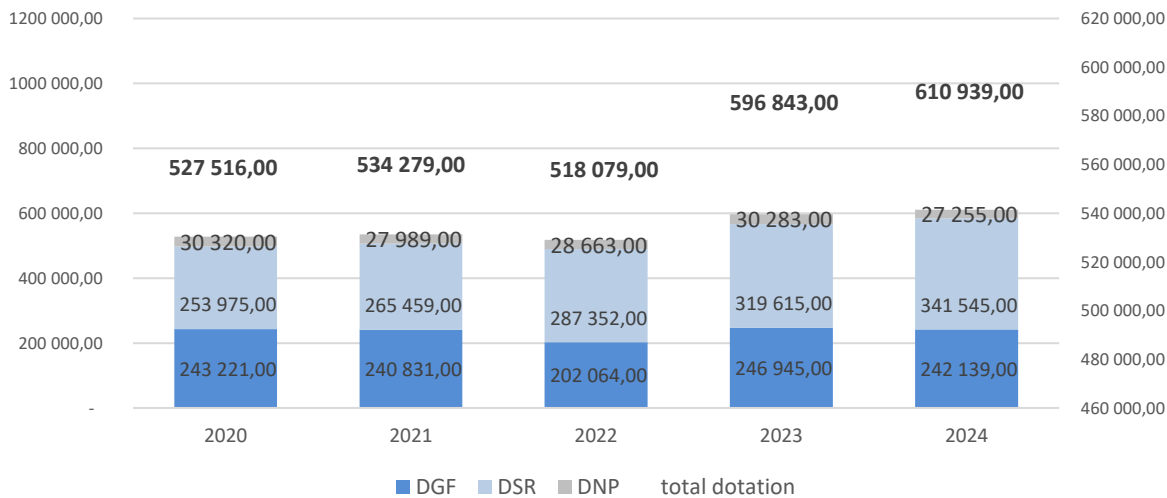
A raison de 4 388 habitants en 2023, cela représente tout de même une somme de 570 440 € que la commune ne percevait pas chaque année.

Ce « déficit » de recettes est supérieur au « déficit » de dépenses (460 K€),

On note le creux de 2021, lorsque la plupart des communes ont « compensé » la perte de TH par des augmentations de fiscalité, ce que Saint-Donat n'a pas fait.

Les recettes de fonctionnement

évolution des dotations



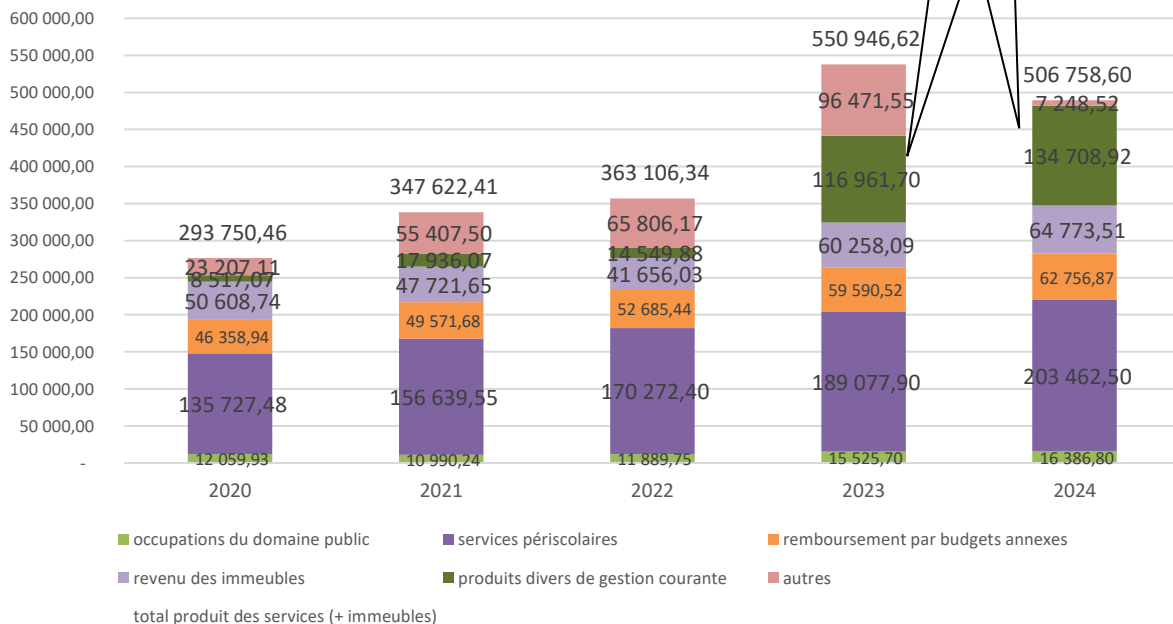
Depuis la revalorisation de l'année 2023, les dotations s'établissent à environ 600 000 €. Cependant cette ressource ne semble pas être en progression.

L'exercice 2023 était marqué par des dossiers ponctuels (ancien contrat copieur et remboursements raccordements SDED en urbanisme).

Hors ces éléments conjoncturels, les recettes structurelles progressent:

- Services périscolaires
- Produits divers (sinistres)
- Revenus des immeubles
- Remboursement budgets annexes

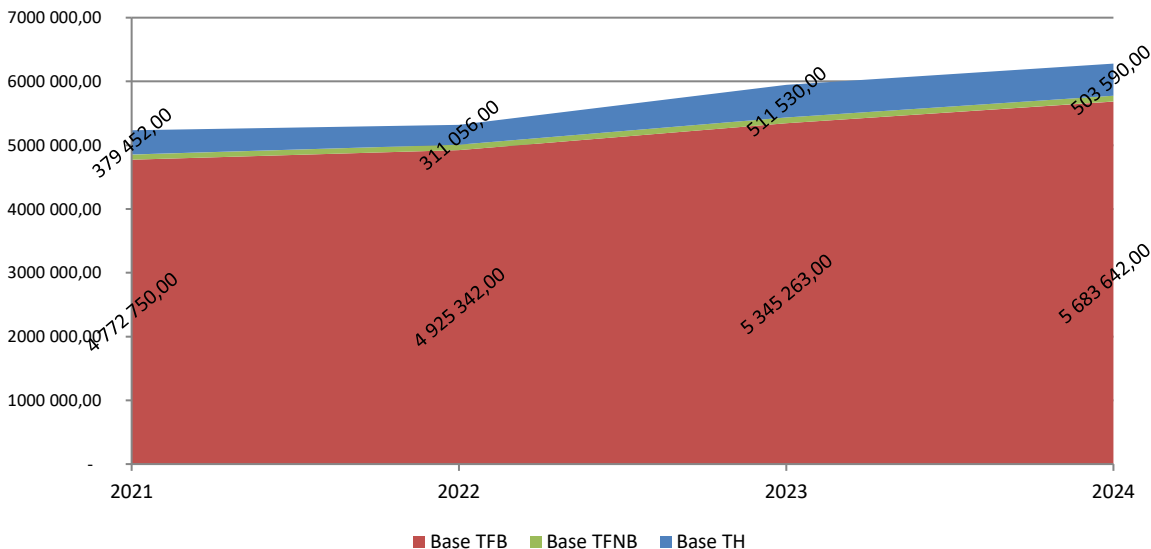
les produits des services et revenus des immeubles



Remboursements sinistres

Les recettes fiscales

bases fiscales



Les bases fiscales sont désormais de l'ordre de 6M€ contre 11,2 M€ avant la réforme TH.

Les propriétaires sont les contributeurs fiscaux ultra-majoritaires des communes.

La mise à jour des taux en 2023 a renforcé le poids relatif de la ressource fiscale: elle représente 53% du total des ressources de fonctionnement.

Evolution du produit de la fiscalité directe locale (les 3 taxes seules, hors compensations et reversements)

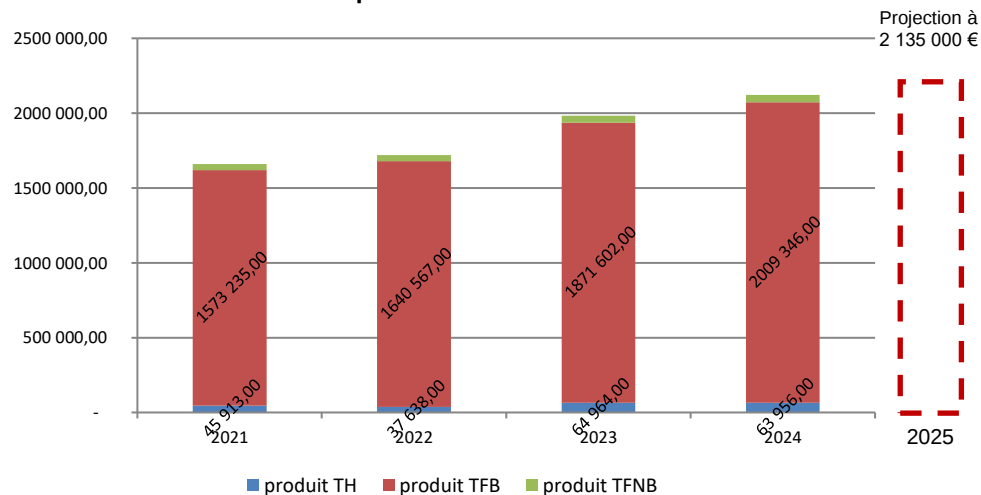
2022 → 2023: + 13,3%

impact effet base seul

2023 → 2024: + 4,2%

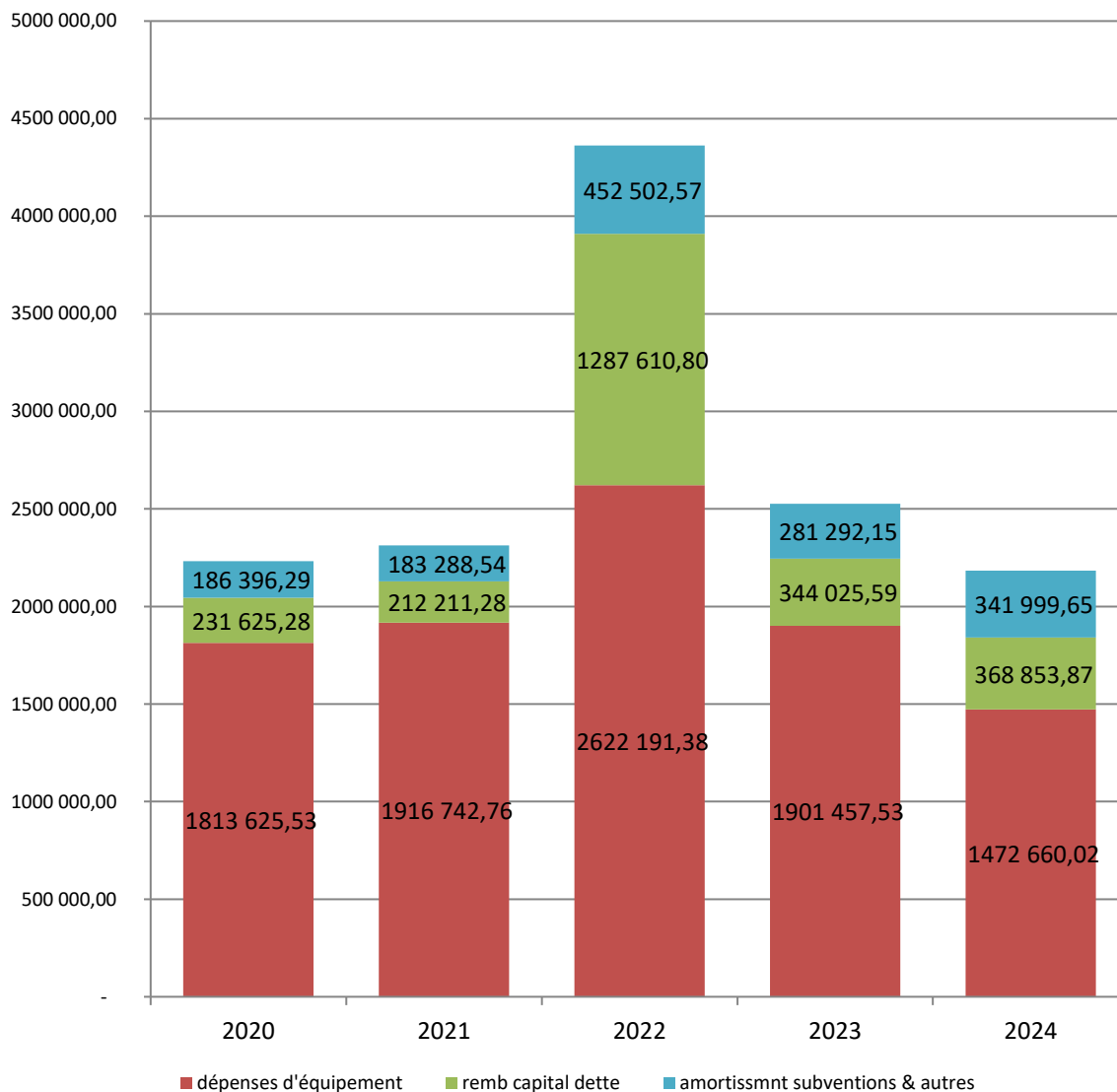
impact effets base + taux

produits fiscaux



Un rythme d'investissement stabilisé

Les dépenses d'investissement



Conformément aux engagements, le rythme des investissements décroît

En 2024,

- Fin de l'opération Hôtel de Ville (1,350 M€ HT)

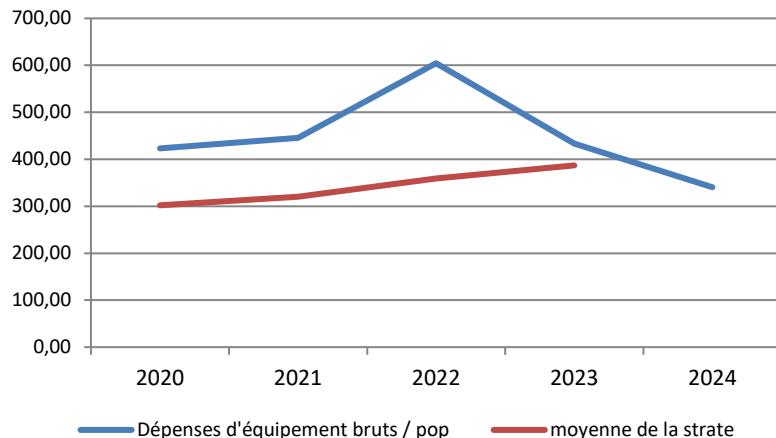
Le volume les investissement se cale désormais à hauteur de 1,5M€ / an, en cohérence avec ce qui a été annoncé lors du ROB début 2024.

Cet effort de cadrage se maintiendra en 2025, et doit permettre à la collectivité de poursuivre la reconstitution de son autofinancement.

cadrage 2025
autour de
1,5M€

Un rythme d'investissement stabilisé

Les dépenses d'équipement / habitant



RATIOS OBLIGATOIRES

Commune de + 3 500 habitants

2019	486,23
2020	423,15
2021	445,55
2022	604,47
2023	433,33
2024	340,42

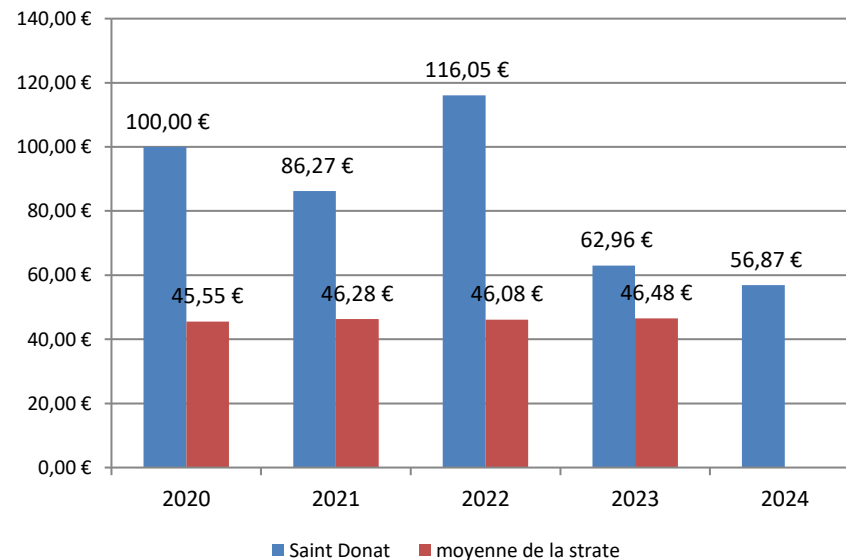
Saint Donat et les autres communes de sa strate

Bien que la moyenne de la strate ne soit pas connue pour 2024, la commune passe probablement en deçà de ce niveau, par habitant.

En revanche, dans son budget, Saint-Donat consacre plus d'efforts financiers aux investissements que les communes comparables.

→ Saint-Donat consacre moins d'argent que les autres en fonctionnement, mais plus que les autres comparables en investissement, par rapport à sa population.

Total investissement pour 100 € de fonctionnement (par habitant)



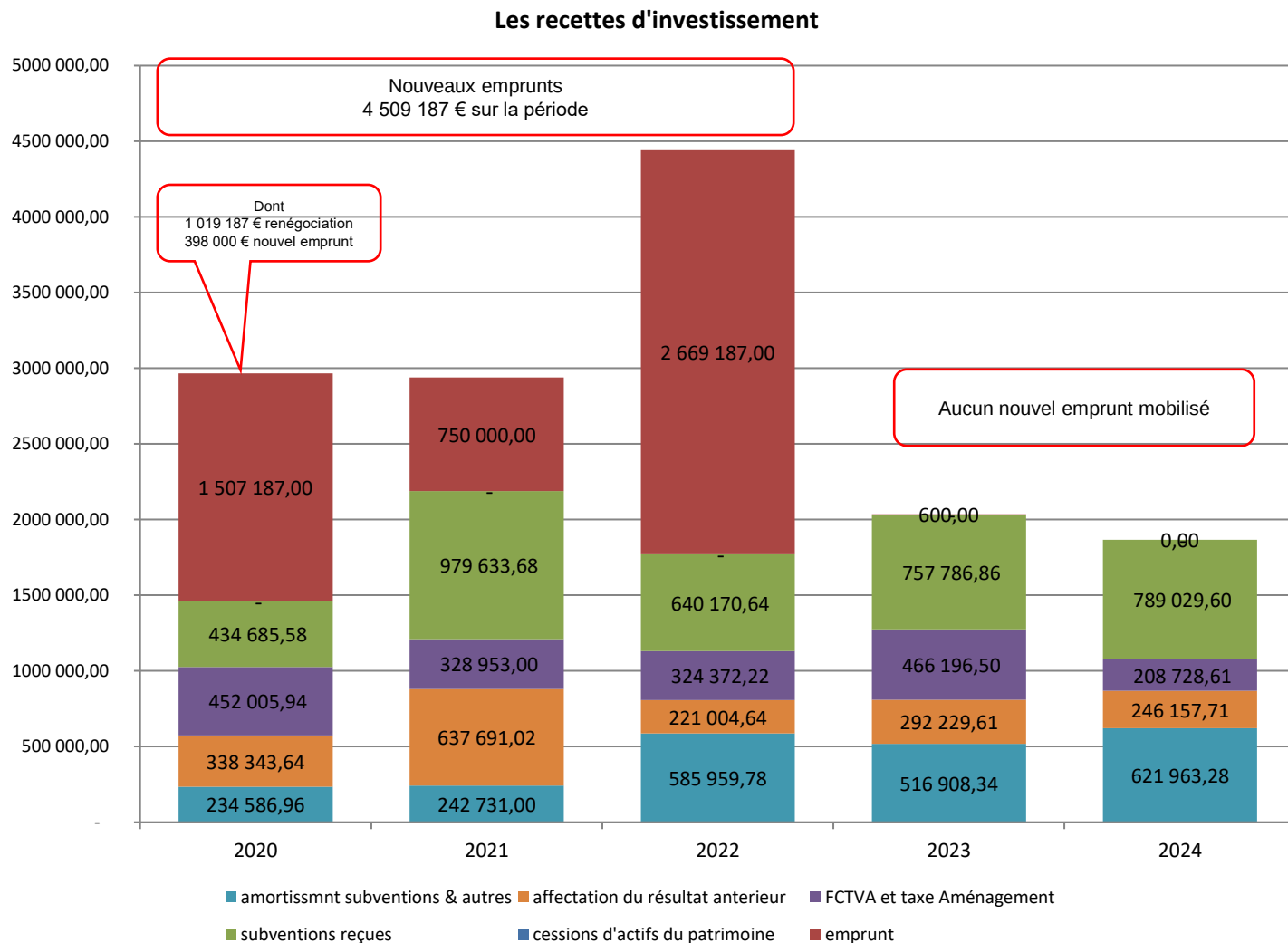
des recettes d'investissement qui suivent les dépenses

Les recettes d'investissement suivent le profil des opérations

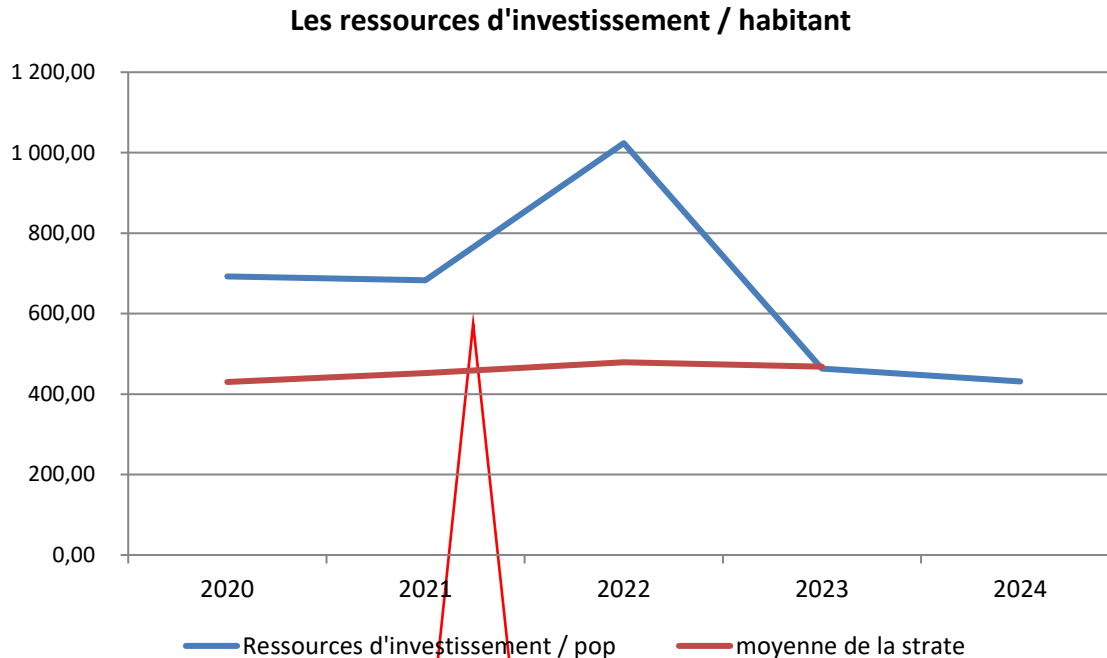
Pour soutenir le rythme du programme des projets, on note une certaine stabilité des ressources d'investissements:

- les cofinancements
- Les amortissements de ceux-ci
- L'affectation du résultat antérieur.

Attention en 2024 une baisse déjà très nette sur la Taxe d'Aménagement (et un peu sur le FCTVA)



des recettes d'investissement qui suivent les dépenses



Entre 2019 et 2022, l'écart à la moyenne
a été nourri par:

Le recours à l'emprunt
la consommation de l'autofinancement

**Les ressources d'investissement
sont revenues à hauteur de la
moyenne de la strate.**

A l'avenir pour renouer avec des opérations
lourdes, sans nouvel emprunt, il faut:

- Reconstituer la capacité
d'autofinancement pour amorcer le
financement des premiers mois,
- Et recourir toujours à des
cofinancements les plus larges possibles.

Toujours chercher les cofinancements

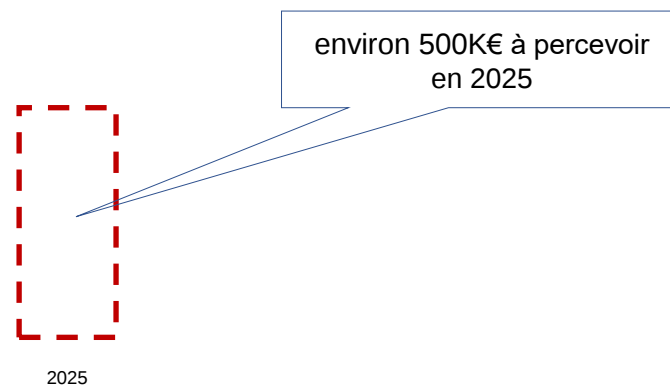
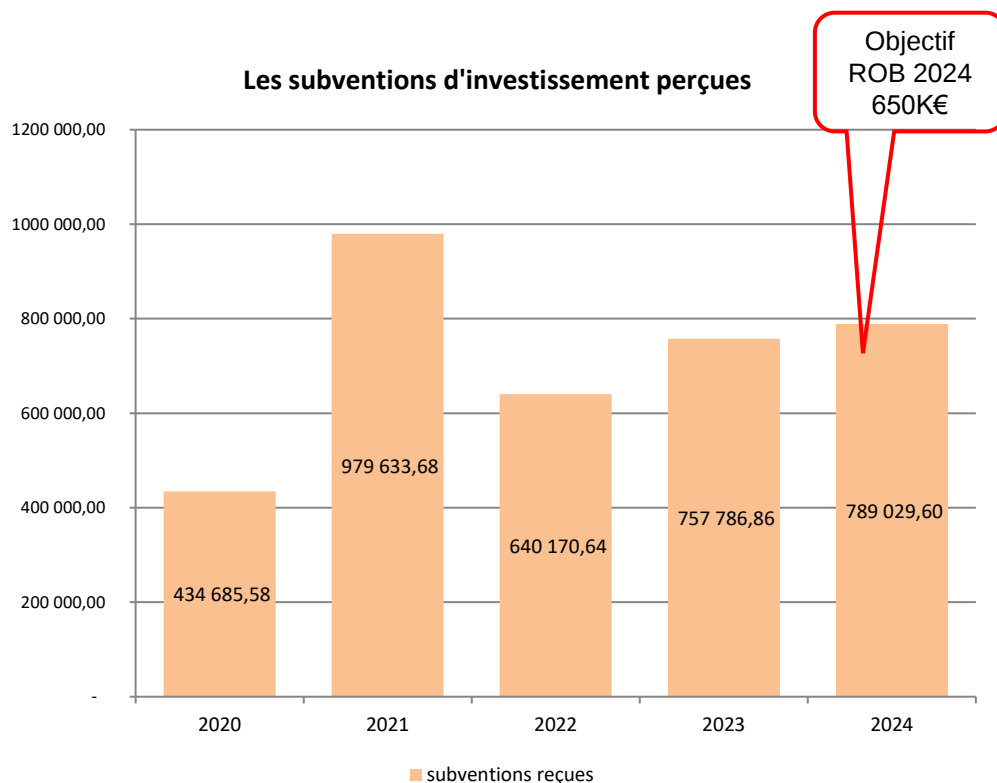
Un décalage des subventions par rapport aux opérations

On note un décalage net (au moins un exercice) entre les dépenses d'un programme et son cofinancement.

Ce qui nécessite une attention particulière à l'exercice « d'amorçage »: la première année, la commune doit porter seule le financement.

La proportion des cofinancements prévisionnels sur les opérations:

Opération / coût	subventions	auto financement
Prieuré phase I 30 K€	25 K€ 80%	5 K€ 20%
Prieuré phase II toitures 47 K€	16,5 K€ 35%	30,5 K€ 65%
Prieuré phase III Projet 60,6 K€	48,5 K€ 80%	11,5 K€ 20%
Centre Ancien 2,8 M€	1,7 M€ 70%	1,1 M€ 30%



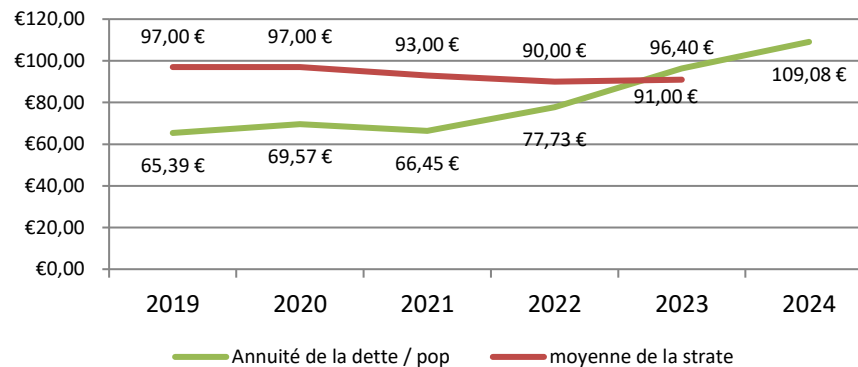
La dette jusqu'à la fin du mandat

2025 reste sur le « plateau » de l'annuité de la dette.
Celle-ci dépasse la moyenne de la strate depuis 2023.

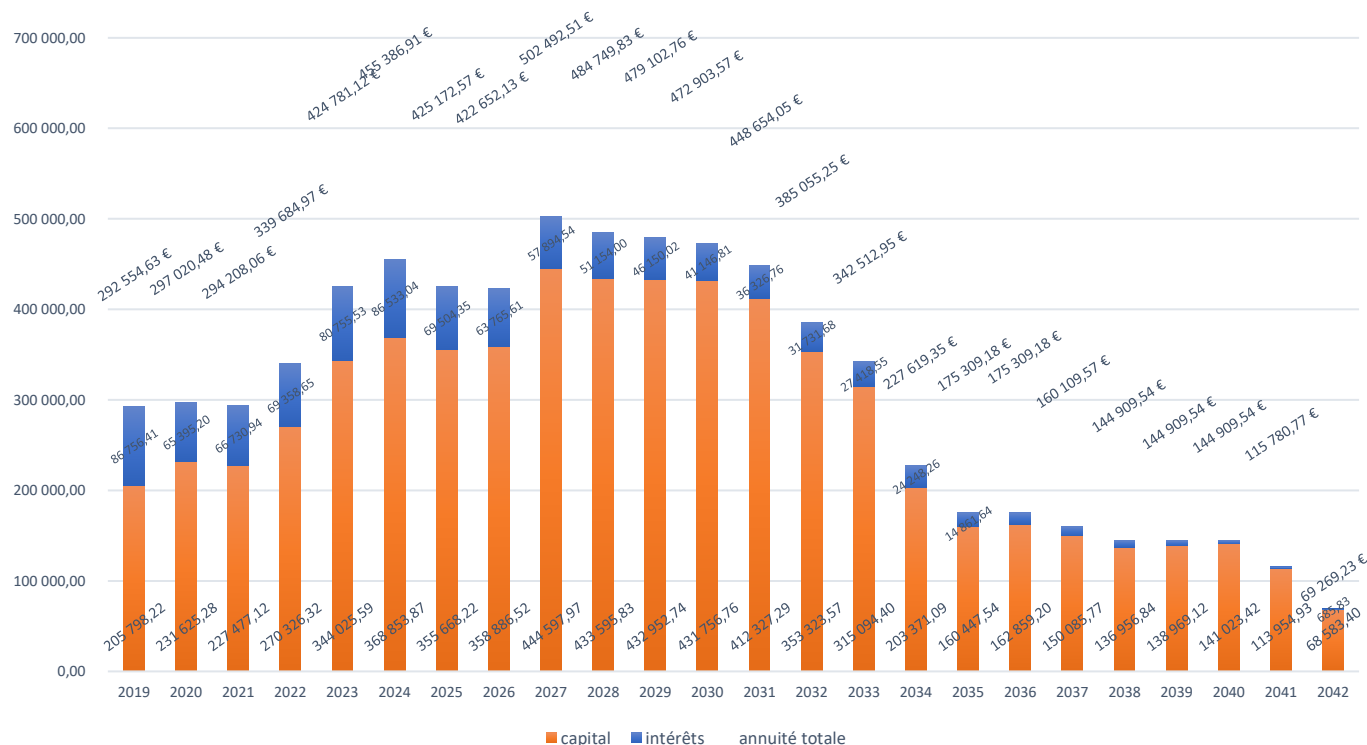
Le stock de dette lui, après son plafond au 1^{er} janvier 2023
(5 514 422 €), est entré en décroissance:

- 344 000 € en 2024
- 368 000 € en 2025
- Idem en 2026

L'annuité de la dette par habitant



Annuité de la dette budget principal



L'autofinancement s'améliore

Un indicateur majeur à surveiller

L'épargne de gestion est le premier indicateur d'épargne, elle sert à mesurer la capacité à dégager un solde destiné:

- à l'annuité de la dette
- aux investissements.

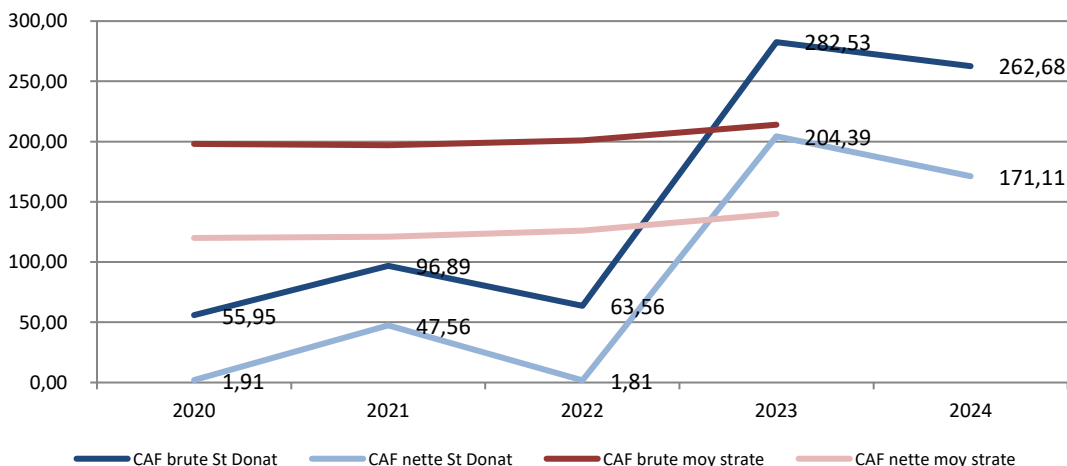
Epargne de gestion =
Recettes de gestion courante
– Dépenses de gestion courante.

**2024 a été en ligne avec l'objectif
(faire au moins aussi bien que 2023)
2025 sera un peu en deçà.**

épargne de gestion



Capacité d'autofinancement / habitant



La capacité d'autofinancement est revenue dans les moyennes, les efforts doivent être poursuivis.

Pour rappel:

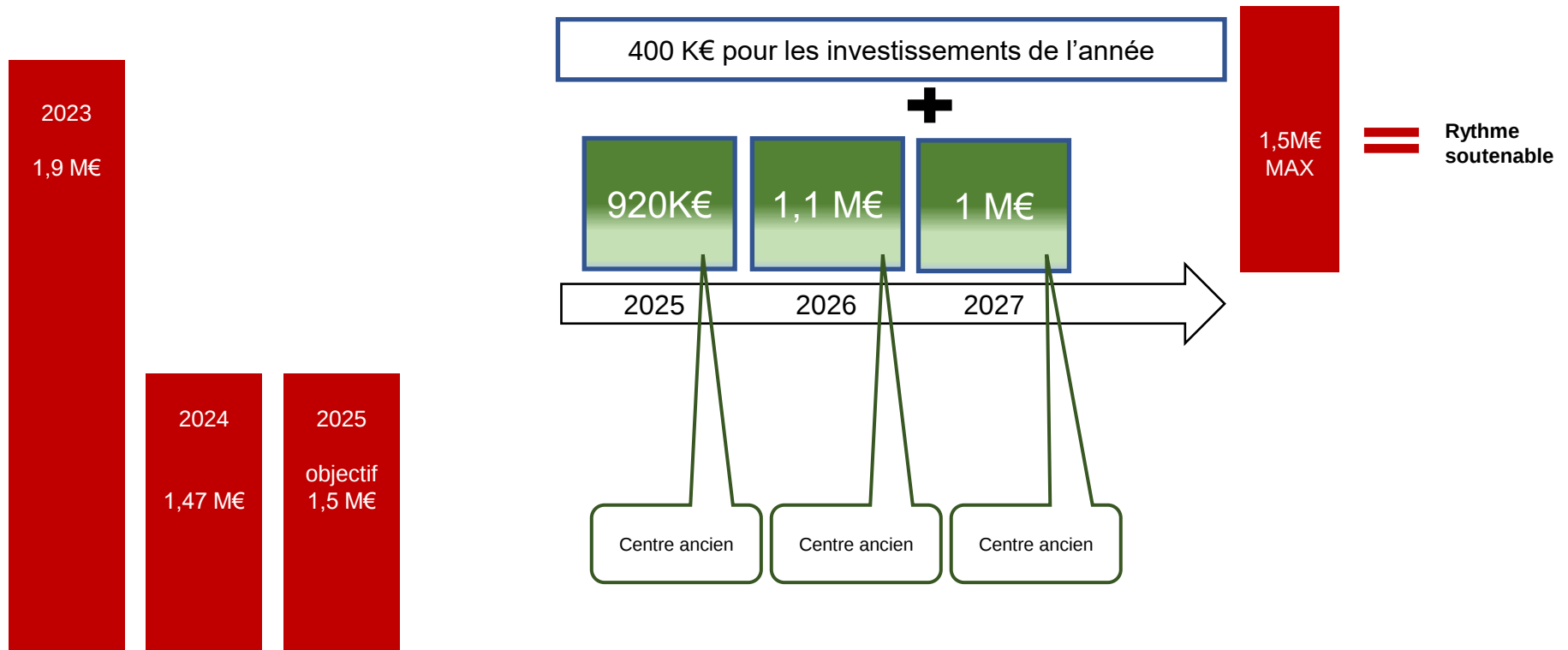
CAF brute = proche de l'épargne de gestion

CAF nette = CAF brute moins le capital de la dette.

Conclusion sur les orientations nécessaires

L'année 2025 sera marquée par

- Une seule opération lourde
- Les investissements de l'année limités au plafond soutenable annoncé.



Les principaux investissements proposés en 2025

2025 une année cadrée par le plafond de 1,5 M€ et le début du Centre Ancien:

	HT	TTC
Centre Ancien	766,7 K€	920 K€
Mission Prieuré phase III	60,6 K€	72,7 K€
Programme annuel voirie	58,3 K€	70 K€
Montée de l'église	58,3 K€	70 K€
Clos Baudoin réfection toiture	50 K€	60 K€
Travaux passage tour Prieuré (ancienne école)	33,3 K€	40 K€
Acquisition foncière rue de la Gare	20,8 K€	25 K€
Mise aux normes électriques collégiale	18,3 K€	22 K€
Vidéoprotection entrée est	12,5 K€	15 K€
Zone containers rue de la Gare	12,5 K€	15 K€
Isolation combles Aragon	8,8 K€	10,8 K€
Ces 11 premières lignes de dépenses devraient représenter		1 320 500 €